



DONNEES PROBANTES

Des solutions scientifiques pour des actions plus efficaces

DE QUOI PARLE-T-ON ?

«Les données probantes sont des conclusions tirées de recherches et autres connaissances qui peuvent servir de base utile à la prise de décision dans le domaine de la santé publique et des soins de santé.»

(Référence issue du diaporama de C.Ferron, OMS 2004)

POUR QUEL OBJECTIF ?

Pour produire des connaissances sur les interventions afin d'améliorer leur qualité et leur transférabilité et améliorer la santé des populations.

OÙ TROUVER LES DONNÉES PROBANTES ?

Il existe peu de pratiques exemplaires en terme de niveau de preuve en promotion de la santé car les essais randomisés sont peu adaptés à la démarche.

Toutefois des bases de données probantes issues de la recherche permettent d'identifier ces pratiques.

À titre d'exemple :

- [La bibliothèque Cochrane](#)
- [Le portail canadien des pratiques exemplaires](#)
- [La base des preuves de santé \(Health Evidence based\)](#)
- [La base des interventions probantes ou prometteuses de Santé Publique France](#)

POUR EN SAVOIR PLUS

DES PREUVES INITIALEMENT HIÉRARCHISÉES

Niveau 1

Essais systématiques

Niveau 2

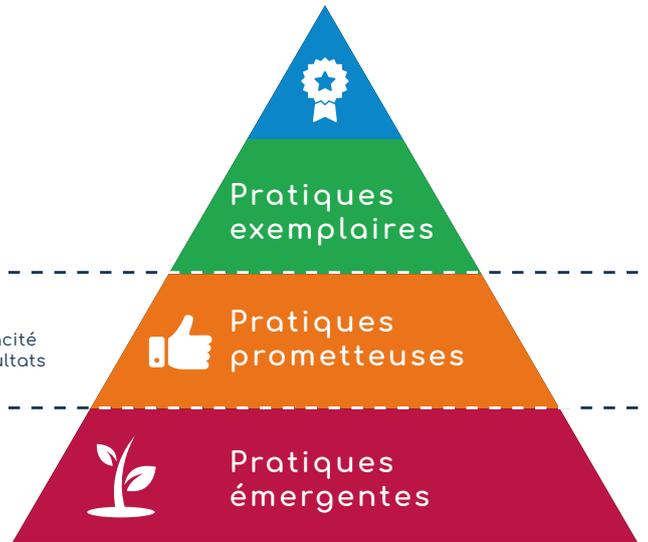
Essais de contrôle randomisés

Niveau 3

Étude de cas avec preuve d'efficacité
Étude de cas présentant des résultats encourageants

Niveau 4

Description de programmes
Publications avec des données limitées



Canadian Homelessness Research Network

EN PROMOTION DE LA SANTÉ, UNE DONNÉE EST D'AUTANT PLUS PROBANTE QU'ELLE CROISE DIFFÉRENTES SOURCES DE DONNÉES

